



Pouvoir adjudicateur

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA
SOMME**

Objet :

GROUPEMENT DE COMMANDES

**Coordonnateur du Groupement de commandes : Fédération
Départementale d'Énergie de la Somme**

**MARCHÉ SUBSÉQUENT N°4-4 - LOT N°4
FOURNITURE DE GAZ NATUREL (période de fourniture 2022 à
2024)**

**ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E)**

SOMMAIRE

	Pages
ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE.....	3
ARTICLE 2 – OBJET ET FORME DU MARCHÉ.....	3
ARTICLE 3 – LE TITULAIRE DU MARCHÉ SUBSÉQUENT	3
1. NOM, PRENOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE.....	3
2. ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE	4
ARTICLE 4 – PAIEMENT	4
ARTICLE 5 – PERIODE DE FOURNITURE D'ENERGIE.....	4
ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHÉ SUBSÉQUENT	4
ARTICLE 7 – SIGNATURE DU COCONTRACTANT	6
ARTICLE 8 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	6

ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

Fédération Départementale d'Energie de la Somme
3 rue César Cascabel
Pôle Jules Verne 2
80440 BOVES.
Téléphone : 03 22 95 82 62
Fax : 03 22 95 82 52
Courriel : fde80@fde-somme.fr
Site internet : www.te80.fr
Profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Agissant en tant que Coordonnateur du Groupement de Commandes dont l'acte constitutif figure en annexe 1 de l'acte d'engagement de l'accord-cadre (Lot n°4).

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-45 et suivants du Code de la Commande Publique.

Le représentant légal de chacun des Membres du Groupement de Commandes.

Ordonnateur :

Le représentant légal de chacun des Membres du Groupement de Commandes.

Comptable public assignataire :

Le comptable assignataire est la Trésorerie d'Abbeville, 44 Rue du Soleil Levant, 80100 ABBEVILLE.

ARTICLE 2 – OBJET ET FORME DU MARCHÉ

Marché subséquent passé sur le fondement de l'accord-cadre (Lot n°4), relatif à la fourniture de gaz naturel aux Points de Livraison des membres du Groupement de commandes pour la période 2022 à 2024.

Ces Points de Livraison sont listés à l'annexe 2 (Bordereau des PDL et des Termes Fixes) de l'acte d'engagement du marché subséquent.

En plus des Points de Livraison contenus dans cette annexe, d'autres Points de Livraison de même nature peuvent être rattachés par les Membres au plus tard un mois avant la date d'échéance du marché subséquent, aux mêmes conditions de prix dans les limites fixées par l'accord cadre.

L'accord-cadre, indissociable du présent marché subséquent, est passé pour une durée de 4 ans à compter de sa notification, en application des dispositions articles R2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

ARTICLE 3 – LE TITULAIRE DU MARCHÉ SUBSÉQUENT

1. Nom, prénom et qualité du signataire

Je soussigné VINCENT Cyril, Directeur Général :

.....
Qualité (si le signataire agit pour le compte d'une personne morale, merci d'indiquer l'adresse du siège social, le N° d'identification SIRET, le Code d'activité économique principale NAF) :

SAS GAZ de BORDEAUX, 6 place Ravezies, 33075 Bordeaux
00011, NAF : 3523Z

2. Engagement du signataire

Je m'engage sans réserve, conformément aux dispositions du CCAP et du CCTP, à exécuter les prestations de ce marché subséquent, aux conditions de prix indiquées au présent acte d'engagement.

Je m'engage, ~~ou j'engage le groupement dont je suis le mandataire (rayer la mention inutile),~~ sur la base de mon offre ~~ou de l'offre du groupement (rayer la mention inutile).~~

Cette offre ne me lie que si je suis informé de son acceptation dans un délai de 48 heures à compter de la date limite de réception des offres fixée dans l'invitation à remettre une offre pour le marché subséquent.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

Les dispositions régissant le Prix et les modalités de règlement des prestations sont fixées au CCAP de l'accord-cadre.

Le Membre se libérera des sommes dues au titre du présent marché subséquent en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes désignés ci-après :

Titulaire du compte : SAS GAZ de BORDEAUX
Etablissement : CICSB
Agence : Bx chapeau rouge 2
Adresse : 42 cours du chapeau rouge, 33000 Bordeaux.
N° du compte : 00041440203
Code Banque : 10057
Code guichet : 19012
Clé RIB : 66

ARTICLE 5 – PERIODE DE FOURNITURE D'ENERGIE

Le présent marché subséquent entre en vigueur à la date de sa notification au Titulaire. Pour les Points de Livraison listés à l'annexe 2 (Bordereau des Points de Livraison, des Termes Fixes et des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif) de l'acte d'engagement de l'accord-cadre (Lot 4), la fourniture de gaz s'exécute sur une période de 36 mois à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le présent marché subséquent arrive à échéance le 31 décembre 2024 à minuit.

ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHÉ SUBSÉQUENT

Le Terme Fixe est propre à chaque Point de Livraison. Il est établi dans le Bordereau des Points de Livraison, des Termes Fixes et des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif (Annexe 2), et révisé dans le cas d'une modification du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution en application des formules fixées à l'article 11.2 du CCAP.

Conformément à l'article 11.1.2 du CCAP et en fonction de l'Option tarifaire du Point de Livraison, le Terme unitaire appliqué aux Quantités fournies (TQ) de ce Point de Livraison est déterminé à partir du prix (TQ) ci-dessous :

- Prix révisable (1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024)

TQ = PF+PP+PEG

PF : part fournisseur en €/MWh, quel que soit l'option tarifaire C1, C2, C3 ou C4 :

4,12 €/MWh

PP : prix proportionnel en €/MWh du tarif d'utilisation des infrastructures gazières régulé (Accès des tiers au réseau de Distribution) et correspondant aux options tarifaires T1, T2, T3 ou T4, prix définis par la Commission de Régulation de l'Energie et repris au Bordereau des Points de Livraison, des Termes Fixes et des Prix Unitaires et Détail Quantitatif Estimatif (annexe 2).

PEG : Moyenne arithmétique de l'index PEG « Month Ahead » du mois écoulé, consultable en libre accès et publié sur le site www.powernext.com dans la rubrique « données de marché ». Le prix de base, servant de référence aux révisions sera celui du septembre 2021 dont la valeur s'établit à : 63.579 €/MWh (hors toutes taxes)

Conformément à l'article 11-1-2 du CCAP de l'accord-cadre, le coordonnateur se réserve la possibilité pendant la durée de fourniture de passer d'un prix indexé à un prix fixe sur une période donnée pour la totalité de la fourniture et le fournisseur doit accepter de faire au moins trois propositions de prix fixe pour l'ensemble des volumes contractés.

- Plus value pour gaz vert (Biométhane) sur la période en complément du terme quantité ferme ou révisable

15,00 €/MWh



ARTICLE 7 – SIGNATURE DU COCONTRACTANT

Fait en un seul original

A Bordeaux,

Le 8 novembre 2021

Signature (~~en cas de groupement et sans habilitation du mandataire pour signer l'offre, tous les membres du groupement doivent signer le présent acte d'engagement~~).



GAZ DE BORDEAUX
SAS au capital de 500 000 euros
RCS BORDEAUX 502 941 479 – Code APE 3523Z
6 Place Ravezies – 33075 Bordeaux cedex
www.gazdebordeaux.fr

ARTICLE 8 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est complétée de l'annexe suivante :

-Annexe 1 : Bordereau des Points de Livraison, des termes fixes et des prix unitaires et détail quantitatif estimatif.

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A BOVES....., le.....1.5 NOV. 2021.....

Le Président de la FDE80.

Franck BEAUVARLET



NOTIFICATION DU MARCHÉ AU SOUMISSIONNAIRE RETENU

Notification par le profil d'acheteur <https://marchespublics>
électronique.

Voir accusé de réception joint.

Autre moyen de notification (Lettre recommandée avec accusé de réception, récépissé...)

Attestation des échanges

Identification de la consultation

Référence de la consultation:

2021-MS-GAZ-4-4

Intitulé de la consultation:

Marché subséquent Gaz Lot 4 – Territoire GRDF

Objet de la consultation:

Points de livraison en gaz naturel du Territoire de Distribution de GRDF. Période de fourniture de 2022 à 2024.

Date et heure limite de remise des plis:

08/11/2021 14:00

Entité publique:

FDE80 - Fédération départementale dénergie de la Somme

Entités d'Achat:

FDE80 - Fédération départementale dénergie de la Somme

Identification de l'échange

Objet:

Courrier de notification du marché

Emetteur:

Fédération départementale dénergie de la Somme

Destinataire:

appels-offres@gazdebordeaux.fr

Résumé des échanges

Événement	Date / Heure
Envoi du courrier par <i>Fédération départementale dénergie de la Somme</i> à <i>appels-offres@gazdebordeaux.fr</i>	18/11/2021 14:42:19
Courrier délivré à <i>appels-offres@gazdebordeaux.fr</i>	18/11/2021 14:42:52
Courrier lu par <i>appels-offres@gazdebordeaux.fr</i>	18/11/2021 14:44:49

Courrier initial

Date d'envoi : 18/11/2021 14:42:19

Objet : Courrier de notification du marché

De : Fédération départementale dénergie de la Somme

À : appels-offres@gazdebordeaux.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint notification du marché subséquent pour la fourniture de gaz naturel visé en objet.

Les pièces constitutives du marché sont: l'Acte d'engagement, BPU-DQE ainsi que l'accord-cadre (déjà notifié).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la FDE80

Franck BEAUVARLET

Merci de votre intérêt pour cette consultation.

La plate-forme de dématérialisation des marchés publics

Consultation concernée par cet échange

 **Référence | Intitulé :** 2021-MS-GAZ-4-4 | Marché subséquent Gaz Lot 4 – Territoire GRDF

 **Objet :** Points de livraison en gaz naturel du Territoire de Distribution de GRDF. Période de fourniture de 2022 à 2024.

 **Date et heure limite de remise des plis :** 08/11/2021 14:00

 **Organisme | Entité d'achat :** Fédération départementale dénergie de la Somme |

 **Code d'accès :** Az147

Pièce(s) jointe(s)

- GAZ DE BORDEAUX_AE.pdf
- GAZ DE BORDEAUX_BPU-DQE.pdf

